

Bulletin d'Information

# de TURQUIE

L'UNION DES  
TRAVAILLEURS  
DE TURQUIE EN  
Suisse

NUMÉRO 6

mai 1986

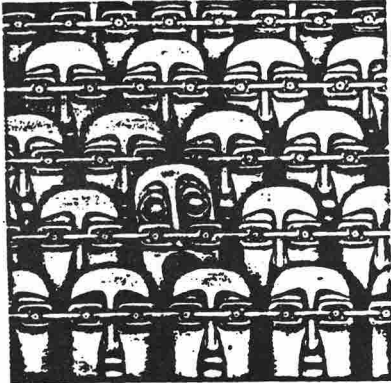


TIB - VATS Volta str. 80, 4056 Basel-  
CH  
tél. 061-57 40 98

# LA DIGNITE HUMAINE VAINCRA

## LA TORTURE

13 morts dans les prisons d'Istanbul!



Jovca Savov

**IRFAN ÇELİK** : En 1981, ne pouvant plus résister aux tortures morales et physiques subies à la prison de Davutpaşa, il s'est pendu.

**MUSTAFA TUNÇ** : faute d'intervention médicale il est mort en 1981 à la prison de Sultanahmet.

**ISMET BAŞ** : mort d'une hémorragie interne faute d'une intervention chirurgicale à la prison de Metris en 1982.

**HAKKI HOCAOĞLU** : il s'est pendu suite à une dépression psychologique due aux tortures et aux conditions de détention subies dans le secteur D-17 de la prison de Metris.

**HAKAN MERMEROLUK** et **ŞERIF YAZAR** : morts asphyxiés après une attaque aux grenades lacrimogènes perpétrée par la direction de la prison d'Alemdağ alors qu'ils y étaient détenus au mois de décembre 1981.

**MUSTAFA TEPELİ** : mort de la cirrhose sans avoir subi un contrôle médical, à la prison de Sultanahmet.

**HUSEYİN AYDIN** : mort du cancer qui n'a pu être détecté à temps à la prison de Sağmalcılar en 1985.

**ABDULLAH MERAL**, **HAYDAR BAŞBAG**, **HASAN TELLİ**, **MEHMET FATİH ÖKTÜLMÜŞ** : morts durant la grève de la faim pour protester contre les tortures et les conditions inhumaines dans les prisons.

### Commentaire

Depuis un certain temps, plusieurs événements concernant la torture ont secoué l'opinion publique en Turquie. Un nouveau cas vient juste de s'y ajouter. 103 détenus de l'établissement pénitentiaire militaire, section II, de Sağmalcılar-Istanbul, ont réussi à faire sortir un "Rapport sur la torture" de 36 pages daté du 2 novembre 1985 et qui a pu parvenir à la presse. Une différence existe entre cette dénonciation et les autres dont nous avons déjà pris connaissance. Ces 103 détenus n'ont pas décrit les sévices corporels subis de leur part dans les commissariats avant leur inculpation, mais au contraire les tortures inimaginables pratiquées dans les prisons. Surtout dans celles d'Istanbul où la torture a au moins tué 13 personnes jusqu'à aujourd'hui...

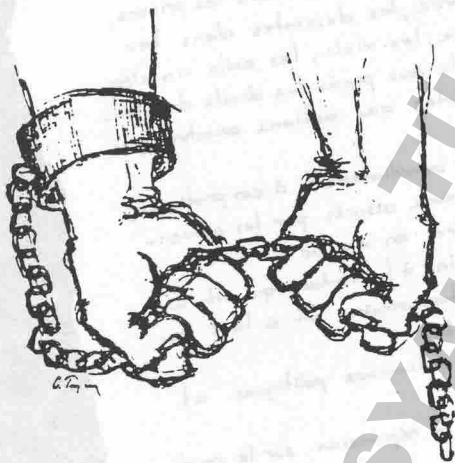
Durant la garde à vue, la police torture pour obliger l'accusé à "avouer" ses "crimes". Mais alors, pourquoi torturer une personne qui l'a déjà été au commissariat où on lui a fait signer une déposition les yeux bandés et selon laquelle des condamnations allant jusqu'à la peine capitale (la pendaison) ont été requises ? Pour quelle raison doit-on continuer cette torture ? Il y a quelque temps de cela, durant un entretien que nous avons eu avec le père d'un condamné à la pendaison, le vieil homme nous avait dit : "Comment peuvent-ils pendre 100, 200, 500 personnes d'un seul coup ? C'est par la torture et la répression qu'ils vont les tuer lentement. Même s'ils n'en meurent pas, même s'ils sont libérés, ils vont les rendre exténués, épuisés, les transformer en des êtres sans respect pour eux-mêmes, des malades déments sans aucune utilité. Voilà le but des tortures dans les prisons."

Le régime actuel veut créer une population qui vit dans la peur, un peuple qui vit dans la crainte lorsqu'il parle ou qu'il écrit, lorsqu'il voyage, lorsqu'il pense ou qu'il revendique ses droits les plus élémentaires. Et ce peuple trouve naturel qu'on lui tappe dessus dès qu'il lève la tête... Voilà le but, mais à quoi bon ! Lisez plutôt comment ces hommes dignes et courageux qu'aucune torture psychologique et physique n'a pu anéantir terminent leur "Rapport sur la torture" écrit avec "leur sang" et qu'ils ont pu faire parvenir au monde extérieur en bravant le risque d'être tués :



"Nous avons décrit les tortures physiques et psychologiques, les punitions et les interdictions indignes que nous avons subies dans les prisons de Sultanahmet, de Metris, de Alemdağ, de Kabakoz et de Sağmalcilar durant ces cinq dernières années et demi... Malgré la répression, la torture et les vexations, nous ne les avons pas laissé piétiner notre dignité, nous n'avons pas déshonoré notre identité politique. Nous avons raconté que nous nous sommes réclamés du côté des aspirations humanitaires et que nous avons résisté contre la torture, les interdits et les punitions... Maintenant, c'est à vous de raconter et d'en parler. Ne restez pas en spectateurs complices face à ces crimes inhumains qui continuent d'être commis!"

Que pouvons-nous ajouter à ces paroles ? Ne pas devenir complices du crime de la torture, c'est s'y opposer et en demander les comptes. Ne va-t-on jamais demander des comptes à ceux qui ont pris le pouvoir sous prétexte de "stopper" la terreur qu'ils ont eux-mêmes attisée ? Sous chaque pierre de leur régime se cachent la torture, la répression et des crimes.



Les Parents des Prisonniers ont déposé une nouvelle pétition intitulée :

Amnistie générale sans condition, supprimez la peine capitale!

Au début du mois de mars 1986, une centaine de personnes, des parents de prisonniers, ont déposé une pétition destinée au président de la République, K. Evren. Leur requête exigeait une amnistie générale sans condition et la suppression de la peine capitale. Elle qualifiait de pratiques anachroniques la torture et les mauvais traitements. La même délégation a aussi apporté une pétition du même genre auprès de M. Necmettin Karaduman, président de la Grande Assemblée Nationale (T.B.M.M.).

Durant la période la plus noire du régime du "12 septembre", à une époque où personne ne pouvait lever la tête à cause de la terreur de l'Etat, ces mêmes parents de détenus faisaient tout pour réclamer leurs enfants. Du fond de leur cellule, ceux-ci ont propagé le feu de la résistance dans toute la Turquie. Ils ont posé les fondements d'une solidarité élargie avec les patriotes incarcérés dont les dépositions étaient signées sous la torture. Ils sont devenus les forces inspiratrices, le symbole de la lutte pour l'amnistie générale qui est un des buts fondamentaux de l'engagement pour la Démocratie. Avec courage, ils s'érigèrent contre la torture, les violations des droits de l'Homme et ne se sont pas soumis.

Ceux qui avancent sur le chemin ouvert par les détenus et leurs parents se multiplient rapidement. Les noms de plus de 100 détenus politiques morts sous la torture viennent d'être annoncés. Plusieurs organismes, l'Union des Médecins turcs, le Barreau se sont opposés à la torture et ont réclamé l'amnistie générale et la suppression de la peine capitale. Les appareils utilisés pour la torture ont été exhibés au Parlement. Un policier tortionnaire a passé aux aveux et a décrit les 200 séances de tortures dont il est responsable. Les tortures et les crimes commis pour des motifs politiques commencent à être connus du public. Par exemple Fikri Sağlar, député du S.H.P., a déclaré : "Durant les cinq dernières années plus de 800 personnes sont portées disparues. C'est-à-dire, une fois entrées aux commissariats ou en prison, ces personnes n'en sont jamais ressorties." Le même député a aussi rendu public la méthode utilisée pour les personnes décédées mais non déclarées et pour celles gardées en détention préventive dont les parents ne sont pas mis au courant. Pour camoufler les sorts réservés à ces personnes détenues ou tuées, on en publie les photos avec mention "recherché" et même on perquisitionne chez eux sous prétexte de les "rechercher".

Les 103 prisonniers politiques de l'établissement pénitentiaire de Sağmalcilar (Istanbul) sont parvenus à communiquer à la presse un rapport sur les tortures, les conditions inhumaines et la répression qui sont en vigueur dans toutes les prisons d'Istanbul depuis le "12 septembre". Dans ce "Rapport sur la torture en prison", chaque fait et chaque identité sont minutieusement précisés avec lieu et date, avec en sus les noms des tortionnaires. Dans le même rapport, on énumère les cas de torture survenus à la prison de Sağmalcilar le 26 septembre 1985, jour même où T. Özal déclarait devant la Grande Assemblée turque : "Il n'y a pas de torture."

Le "Rapport" se termine ainsi : "Nous avons raconté que, malgré toute la répression, la torture et les vexations, nous n'avons pas laissé piétiner notre dignité, ni diffamer notre identité politique et nous sommes restés fidèles aux aspirations humanitaires dans n'importe quelle situation. Nous nous sommes opposés à la torture, aux interdits et punitions encore pratiqués. Maintenant, c'est à vous de raconter. Ne soyez pas des spectateurs complices de ces crimes inhumains qui continuent d'être commis."

Nous ne trouvons pas beaucoup de commentaires à ajouter à cet appel du "Rapport sur la torture en prison". Se sentir solidaires des détenus politiques, de ceux qui sont dans des géôles, demander des comptes au régime sanguinaire actuel, revendiquer d'une manière convaincue l'amnistie générale et la suppression de la peine capitale ainsi que l'ont fait les parents de 100 détenus au moyen d'une nouvelle pétition, c'est le devoir de chaque personne qui réclame la Démocratie et qui ne veut pas voir foulée aux pieds la dignité humaine.

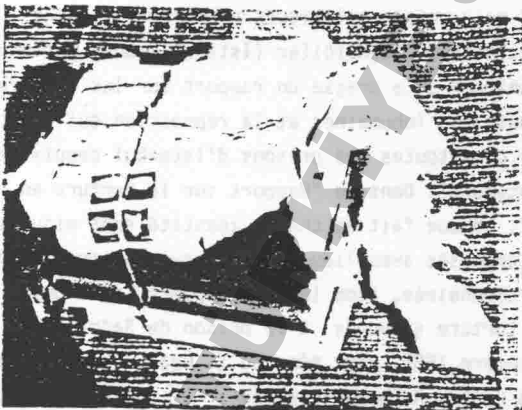
Monsieur Necmettin Karaduman,  
Président de la Grande Assemblée  
Nationale Turque.

ANKARA - TURQUIE

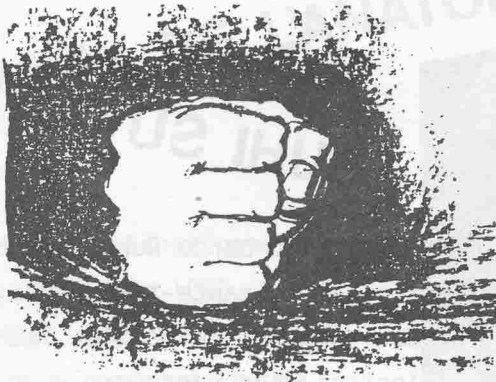
Je suis avec inquiétude la situation en Turquie et au Kurdistan turc. La découverte des tortures commises, les conditions de vie inhumaine des détenus dans les prisons, la répression sur le peuple kurde, les descentes dans les villages, les tortures en groupe, les viols, les exils massifs; tout cela prouve qu'on foule aux pieds les droits de l'homme. Je trouve épouvantable toutes ces actions anachroniques menées systématiquement.

Pour mettre fin immédiatement à ces pratiques, pour respecter les droits de l'homme assurés par les conventions internationales et les mettre en vigueur :

- il faut mettre fin à la torture qui est un cri de humanité et demander aux tortionnaires et à leurs responsables politiques d'en rendre compte,
- il faut libérer les prisonniers politiques et faire une amnistie générale,
- il faut mettre fin à la répression sur le peuple kurde.



Après le "12 septembre 1980", des milliers de livres ont été brûlés. Certes, il va de soi de ne jamais espérer un quelconque respect des dictateurs pour les livres.....Par contre, dans un pays démocratique comme la Suisse, nous pensons qu'il est de notre droit d'exiger auprès des P.T.T. plus de respect en ce qui concerne les livres postés à notre adresse. Même si nous sommes étrangers les paquets qui nous sont destinés ne doivent pas être contrôlés à tel point que l'emballage est complètement déchiré. Ces actes ne peuvent pas être considérés comme étant des moyens d'intimider les étrangers. Ils ne sont que l'expression d'une intolérance.



## EN BREF... EN BREF... EN BREF...

- Les réactions continuent face à l'accréditation de Haydar SALTİK, ancien secrétaire général du Conseil de Sécurité nationale, ancien commandant du Premier Corps de l'Armée. Une campagne de pétition entamée par un groupe d'intellectuels suisses demandant le renvoi de H. Saltik, continue (Rédacteur du bulletin).
- Ibrahim Demirel, chargé de l'enseignement de la photographie à l'Ecole Supérieure du journalisme (Université de Gazi-Ankara) qui venait d'être réhabilité par la décision d'un tribunal a de nouveau été démis de ses fonctions. Quant à la première décision de renvoi, aucun motif n'avait été évoqué, alors que le considérant du deuxième licenciement prétextait son absence au travail de 32 jours. Aucun enseignant ou professeur de cette école n'a eu le courage de démentir cette accusation de peur d'être menacé à leur tour par des décisions négatives du Conseil de l'Education Supérieure (Y.O.K.). Cependant, un des chargés de cours, le critique M. Tali Örgören, qui avait exprimé sa réprobation face à cette situation anti-démocratique, a été gifflé dans l'enceinte de l'Université (La revue Bilim ve sanat).
- Des policiers en civil déguisés en terroristes tuent des innocents. Le Parti de la Démocratie Nationaliste (M.D.P.), pourtant proche du régime dictatorial, avait envoyé à l'est de la Turquie une commission d'enquête dont le rapport vient d'être rendu public devant la presse. On a déclaré qu'une personne qu'on prétendait avoir été assassinée par des terroristes avait été tuée par des policiers en civil. D'autre part, le Secrétaire Général adjoint du P.D.N. (M.D.P.) a aussi précisé que plusieurs personnes avaient perdu la vie sous la torture et la répression (Türkiye Postasi).
- L'Association des étudiants de l'Université Technique du Proche-Orient (O.D.T.Ü.) avait organisé un banquet (tea party) d'amitié et de solidarité le 13 avril 1986. Une permission avait été sollicitée auprès du "Bureau de coordination des situations d'urgence" (instance universitaire de censure). Ce même bureau n'a pas octroyé l'autorisation, en énumérant comme seul motif "c'est risqué!"... (MILLİYET, avril 1986).
- Le Barreau de Bursa avait organisé un séminaire avec les participations, en tant que conférenciers, de Süleyman Demirel, ancien premier ministre et de A. Güven Gürkan, le président général du Parti Populiste et Social Démocrate (S.H.P.). De surcroît, alors que deux jours avant le séminaire une autorisation écrite officielle ne laissait prédire aucun empêchement majeur, les avocats du même barreau ont déclaré, la veille, qu'ils ont renoncé à cette rencontre. Bref, entre la date de la réception de l'autorisation et la veille de la manifestation, il s'est passé quelque chose. Des ordres non-écrits ont circulé pour persuader certaines personnes : "Ne l'organisez pas! Annulez-là! Et celle-là l'a été. C'est l'histoire de la carotte et du bâton." (Yavuz DONAT), journaliste au IERCUMAN.
- Le fait que des informations concernant la torture pratiquée en Turquie ne soient plus publiées dans NOKTA nous laisse présager que certaines pratiques louches sont encore largement appliquées comme celle que voulait nous faire refléter Yavuz Donat dans son article ci-dessus.
- Ismail BEŞİKÇİ, docteur en sociologie, auteur d'une thèse sur les Kurdes de Turquie, continue de purger sa lourde peine et son état de santé se dégrade chaque jour davantage. Cet homme de science se dresse comme un exemple vivant irréfutable pour démentir les pseudo-retours à la démocratie dans notre pays. C'est peut-être pour cette raison qu'on veut garder un lourd silence sur son triste sort...

TOLSTOÏ disait : "Il ne suffit pas de ne pas mentir tout court. L'homme doit aussi se méfier de ne pas mentir en se taisant." En Turquie, l'exemple du Dr Ismail BEŞİKÇİ prouve que ne pas mentir en se taisant nous amène à payer un lourd tribut.

Avis : ceux qui veulent écrire au Dr Ismail BEŞİKÇİ peuvent envoyer leur lettre à l'adresse ci-dessous :

Dr Ismail BEŞİKÇİ  
Gaziantep Özel Kapalı Cezaevi

GAZIANTEP

TURQUIE



LETTRES ET POÈMES  
(1942-1946)

x

Dans cette nuit d'automne  
Je suis tout plein de tes mots,  
Mots éternels comme le temps, la matière,  
Mots lourds comme la main.  
Mots scintillants comme les étoiles.  
De ton cœur, de ta tête, de ta chair  
Tes mots me sont parvenus.  
Tes mots tout chargés de toi.  
Tes mots, mère,  
Tes mots, femme,  
Tes mots, amie.  
Ils étaient tristes, amers,  
Ils étaient joyeux, chargés d'espoir,  
Ils étaient braves, héroïques.  
Tes mots étaient des hommes.

xi

On nous a eus.  
Nous sommes en prison.  
Moi dans les murs,  
Toi dehors.  
Mais qu'importe ce qui nous arrive.  
Ce qui est pire,  
C'est de porter en soi la prison.  
Conscients ou inconscients,  
Tant d'hommes en sont là.  
Tant d'hommes honnêtes, laborieux et bons  
Qu'on pourrait aimer comme je t'aime.

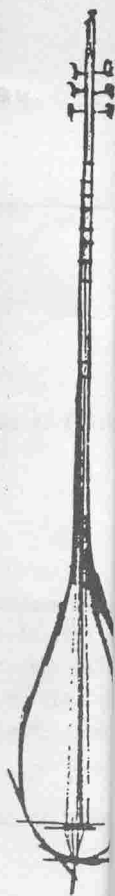
Nazım Hikmet

## RUHI SU OU LA VOIX DE L'ANATOLIE

Notre grand barde Ruhi SU nous a quittés définitivement à l'âge de soixante-treize ans, le 20 septembre 1985. Le régime sanguinaire issu du "12 septembre 1980" lui a refusé l'octroi d'un passeport pour se faire soigner en Europe. Il était atteint d'un cancer. Il a préféré mourir sur cette terre qui avait "donné des berceaux, des hamacs à Noé..." (A. ARIF). Même si au tout dernier moment le gouvernement turc lui accordait l'autorisation de survie comme un geste cynique, c'était trop tard.



La puissante voix de Ruhi SU s'est toujours transformée en un écho surgissant des profondeurs de l'Anatolie avec ses déchirements, ses violences, ses révoltes mais aussi avec ses joies, ses beautés et ses espoirs. Comme d'autres poètes, écrivains, artistes de notre pays, sa voix fut interdite officiellement. D'abord à la radio dont les programmes diffusaient les chants populaires sortis de sa bouche dès 1943. Il fut chassé de la radio de l'Etat en 1945, car il était très écouté par le peuple... En 1952, il quitta l'Opéra d'Etat à Ankara. Il ne fut pas épargné des rafles de la police politique turque qui vit en lui un des membres du parti communiste turc toujours interdit. Condamné à cinq années de prison, il connut ainsi le sort réservé aux milliers d'artistes dans la Turquie républicaine. Il ne croyait pas à l'exaltation béate ou démagogique des valeurs pseudo-populaires. "J'ai toujours essayé de m'améliorer, de m'éduquer. Je n'ai pas réussi par hasard.", déclara-t-il.



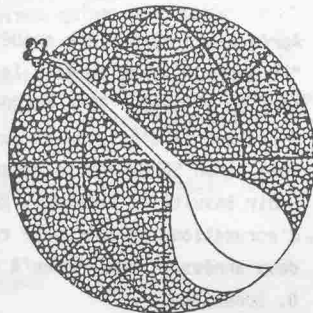
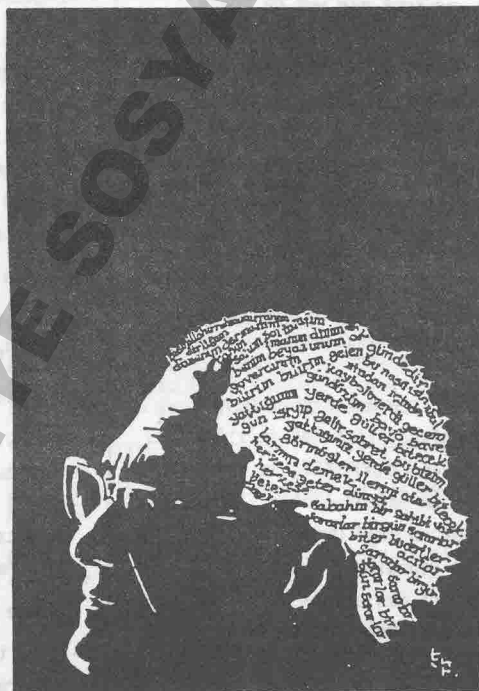
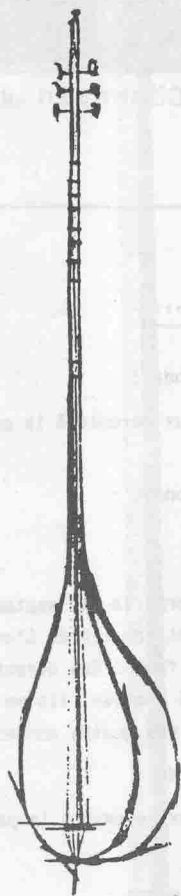
# DE L'ANATOLIE

initivement à  
1985. Le ré-  
lui a refusé  
r en Europe.  
pourir sur cette  
acs à Noé..."  
gouvernement  
comme un ges-



"Celui qui choisit le métier de chanteur doit posséder un enseignement classique, une éducation de la voix, une éducation en chant et un amour immense pour les êtres humains. Quant à l'artiste qui se dédie aux chants, il doit en outre avoir une bonne connaissance de son peuple et des conditions qui ont donné naissance à ses chants. Sinon, la chose est réduite à une performance stéréotypée que tout le monde peut facilement réaliser."

Dans son article dédié à Ruhi SU, Dominique Bergeon précisa : "Avec lui, le chant populaire turc trouva une expression contemporaine de portée universelle."



mée  
avec  
ussi  
autres  
ut  
s pro-  
sa  
en  
1952,  
rgné  
lui  
er-  
si le  
ré-  
ou dé-  
ours  
ussi



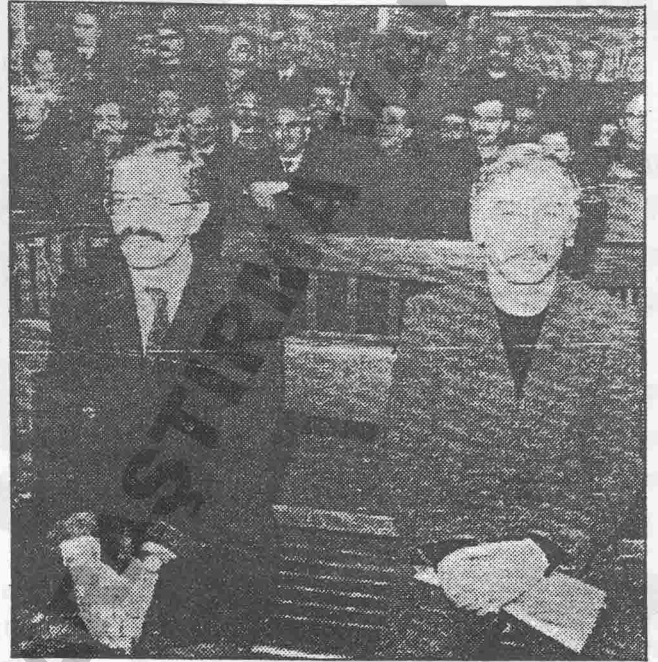
## La politique et la question de la religion

Au début de la République turque, une des pierres d'achoppement de la constitution a été la laïcité de l'Etat. Cependant, depuis une trentaine d'années, nous avons assisté à une manipulation de l'Islam en tant que moyen politique pour sortir victorieux du suffrage universel. D'autant plus que les partis politiques qui ont adopté l'attitude pro-américaine comme leur colonne vertébrale, n'ont fait qu'aggraver la question religieuse. Des hostilités anti-américaines se manifestent de plus en plus fortement dans le Proche et le Moyen-Orient. Certes l'Islam n'a ni dans le présent, ni dans le futur un projet commun de solidarité face à l'impérialisme des U.S.A. Or, en Turquie, ceux qui jugent l'Islam en tant que force idéologique menaçant les intérêts américains, ne sont pas vus de bonne augure. La question est de prévoir si l'oligarchie turque et les militaires (le complexe militaro-industriel) vont-ils perdre le téléguidage des tendances religieuses dans le pays ? La politique américaine pro-israélienne dans le Proche-Orient n'ira pas sans créer des fissures dans le réseau économique qu'a pu tisser le régime du duo EVREN-ÖZAL avec les pays arabo-irano-musulmans.

Pour ILHAN SELÇUK et OKAY GÖNENSIN on requiert une peine de prison entre deux années et demi et dix ans :

Après avoir ouvert une enquête sur son article intitulé "Le sauveur", publié dans la rubrique "fenêtre" de l'édition du 2 janvier 1986 du quotidien CUMHURİYET, la Cours d'Assises II d'Istanbul a ouvert un procès contre l'écrivain İlhan SELÇUK et le rédacteur en chef Okay GÖNENSIN. Avoir insulté le président de la République comme chef d'accusation, le procureur requiert des peines allant de deux années et demi jusqu'à dix ans contre I. Selçuk et O. Gönensin.

Ci-dessous le texte incriminé :



Okay Gönensin — İlhan Selçuk

Le sauveur ?...

L'homme demanda :

- Toi, tu veux revenir à la période d'avant le "12 septembre" ?

Le jeune répondit :

- Oui!...

- Pourquoi ?

- Parce qu'après le "12 septembre" ils m'ont gardé à vue et ils m'ont incarcéré. C'est seulement après quatre ans que je fus déféré devant un tribunal où mon innocence a été prouvée. Ils me libérèrent. Qui va me payer maintenant ces quatre années ?

L'homme demanda :

- Toi, tu veux revenir à la période d'avant le "12 septembre" ?

L'ouvrier rétorqua :

- Oui!...

- Pourquoi ?

- Parce qu'avant le "12 septembre" j'avais du travail, des droits syndicaux, alors que maintenant je n'ai ni l'un ni l'autre....

L'homme demanda :

- Toi, tu veux revenir à la période d'avant le "12 septembre" ?



Le professeur répliqua :

- Oui!...
- Pourquoi ?
- Parce que je travaillais à l'université pour la science. Après le "12 septembre" je fus expulsé sans aucune raison. Pourquoi ne pas regretter l'époque d'avant le "12 septembre" où la jurisprudence fonctionnait bien mieux ?

L'homme demanda :

- Toi, tu veux revenir à la période d'avant le "12 septembre" ?

Le président d'un holding protégé répondit :

- Non!
- Pourquoi ?
- Mais Monsieur, vous faites une blague ou quoi ? J'ai créé mon holding après le "12 septembre" grâce auquel j'ai pu entasser mes milliards. Je dois tout au "12 septembre".

L'homme demanda :

- Toi, tu veux revenir à la période d'avant le 12 septembre ?

La livre turque rétorqua :

- Oui!
- Pourquoi ?
- Avant le "12 septembre", quand nous nous mettions les 70 livres toutes ensemble, on pouvait s'entêter contre 1 dollar américain, tandis que maintenant, en étant 600, on n'arrive même pas à contrer 1 dollar. Nous sommes ridiculisées...

L'homme regarda les masses. Et il entonna contre les ouvriers, les fonctionnaires, les commerçants, les scientifiques, les intellectuels, ceux qui vivent dans les bidonvilles, les chômeurs, les politiciens interdits de parole, les paysans, les chauffeurs, les locataires, les instituteurs, les épiciers, les femmes, les hommes, les politiciens, les écrivains, les artistes :

- Qui veut la période d'avant le "12 septembre" ? On vous tirait dessus dans les rues. On vous descendait d'une balle devant la porte de votre maison. Quarante personnes par jour basculaient dans l'autre monde. Vous vous



égariez les uns les autres. C'est nous qui vous avons sauvés. C'est le "12 septembre" qui vous a sauvés...

\* \* \*

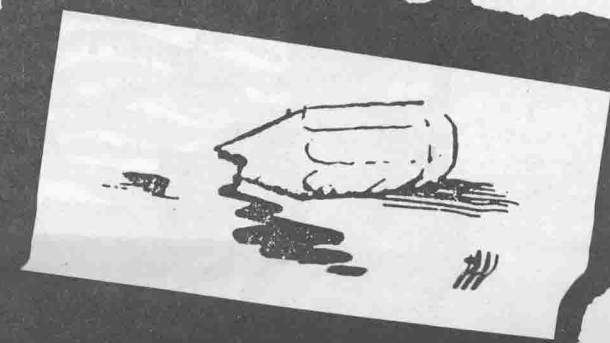
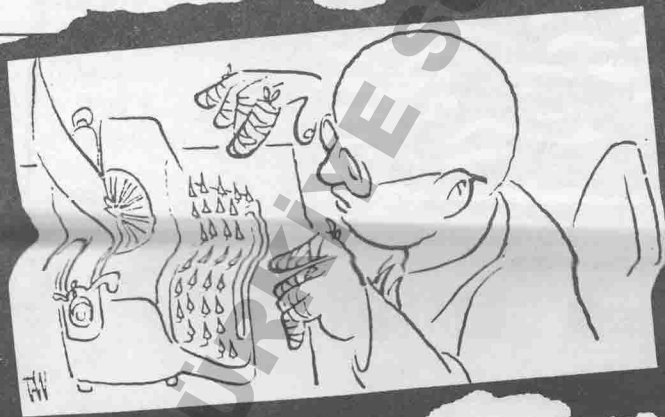
N'avons-nous pas déjà vu ce film plusieurs fois ? Comment ne pas l'avoir vu ?

C'est un film de cow-boy celui-ci. On le travaille toujours sur le même scénario. Le jeune héros sauve la fille... Et puis...

\* \* \*

Que les hommes et les peuples se méfient des sauveurs. Car se débarrasser d'eux s'avère être encore plus difficile.

Ihan SELÇUK

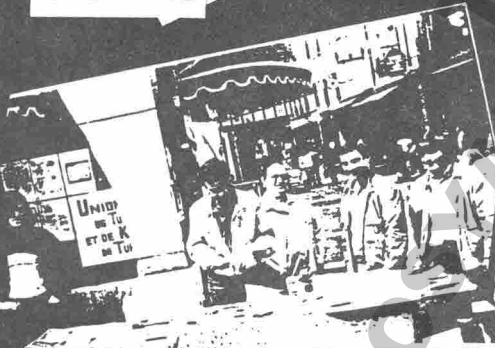




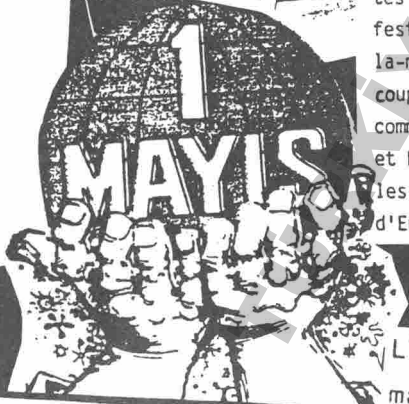
Le "1 mai 1977", İstanbul



Lausanne



Neuchâtel



La manifestation du "1er mai", interdite en Turquie depuis 51 ans, n'a été commémorée d'une manière légale qu'en 1976. Une participation massive a fait peur à la Bourgeoisie. Celle-ci, en collaboration avec des organismes fascistes en activité clandestine ou publique, a fait baigner dans le sang la manifestation du "1er mai 1977" avec la mort de 35 personnes. Cependant, avec la-même volonté et la joie le "1er mai" a été fêté successivement jusqu'au coup d'Etat du "12 septembre 1980". Or, depuis, le "1er mai" ne peut être commémoré légalement. Avec leur participation active, les travailleurs turcs et kurdes qui ont derrière eux une longue tradition du "1er mai", ainsi que les "réfugiés économiques", ont attiré l'attention dans différentes villes d'Europe et de la Suisse.

L'Affiche de "1er mai" d'Orhan Taylan

Bulletin d'Information

# de TURQUIE

MENSUEL DE  
L'UNION DES  
TRAVAILLEURS  
DE TURQUIE EN  
Suisse

NUMÉRO 5

2 Sfr

MARS 1986



TIB - VATS Volta str. 80, 4056 Basel-  
tél. 061-57 40 98

CH

INFORMATIONS SUISSES

Genève: ambassadeur à l'ONU contesté

Retour chez Pinochet

La Suisse

MARDI 28 JANVIER 1983

CHILI

RECHERCHÉ POUR ÊTRE JUGÉ

GENERAL WASHINGTON CARRASCO Tortionnaire Chilien

Demain, se donne un déjeuner mondain à l'hôtel Richemond de Genève auquel participeront les ambassadeurs latino-américains auprès des organisations internationales. Anecdote ? Oh, non ! L'hôte d'honneur en est l'ambassadeur du Chili, Washington Carrasco (Notre photo Salgado), accusé de tortures et de crimes lors du putsch militaire de Pinochet en 1973, impliqué dans la première arrestation d'Alexis Jaccard... Et congratulé en toute diplomatie à l'occasion de son retour au Chili. L'enquête de Juan Gasparini et Elisabeth Eckert

L'affiche placardée sur les murs de Suisse romande en 1983.

**QUI EST HAYDAR SALTİK ?**

Dans le même ordre d'idées, nous nous demandons aussi comment le Conseil Fédéral peut-il justifier la nomination au poste du premier ambassadeur de Turquie à Berne, l'ex-général Haydar SALTİK qui fut le cerveau du coup d'Etat militaire turc du 12 septembre 1980. A cette date, les militaires turcs assassinaient une des démocraties de l'Europe, non sans faire régner une période de répressions, de tortures, où les droits de l'Homme furent foulés aux pieds.



M. Ali Birand, écrivain et journaliste connu, souligne dans son livre intitulé "12 septembre, 04 heures", le rôle que Haydar Saltik a joué dans l'organisation du putsch. La traduction de quelques paragraphes de ce livre le concernant permet de présenter sa fonction et sa personnalité.

Ce livre a été publié en 1984 en Turquie, où règne une censure très dure et les informations qu'il contient n'ont pas été démenties jusqu'à présent. C'est pourquoi il ne peut y avoir de doute sur son authenticité.

"... Le 6 mars 1978, le gouvernement Ecevit a nommé le Général Evren comme Chef d'Etat-major." (p. 60).

"... Le Général Nurettin Ersin rejoint aussi le commandement de l'infanterie. Les deux autres changements importants dans l'infanterie ont été la nomination du Général Haydar Saltik en deuxième position et l'installation du Général Necdet Uerug (chef actuel de l'Etat-major) à la tête de la 1ère armée..." (p. 60).

"année : 1978 - lieu : Ankara  
A l'automne, le Chef d'Etat-major Evren crée une commission spéciale, placée sous les ordres du vice-commandant Saltik et composée de trois personnes. Cette commission spéciale est chargée de sonder l'Etat-major pour déterminer si, dans cette phase, un putsch serait

nécessaire et, dans l'affirmative, quel devrait être son fondement..." (p. 30).

"... Le cerveau du putsch est composé de deux personnes : le Chef d'Etat-major Kenan Evren et le vice-commandant Haydar Saltik..." (p. 120).

"... cette commission spéciale, placée sous les ordres du vice-commandant Saltik, préparait depuis longtemps le "plan Bayrak". Les lignes directrices étaient bien établies. Les détails ont été mis au point dans la dernière phase. La décision fut prise d'accélérer la préparation et de porter cette commission spéciale à six personnes..." (p. 200).

"... Il y avait, dans ce plan, des renseignements détaillés sur comment prendre le contrôle de la radio, que faire avec les partis et le Parlement, comment couvrir les besoins essentiels du peuple, si les banques devaient être réquisitionnées et qui devait être arrêté..." (p. 200).

"... Le plan était prêt. Seule la date de sa réalisation a été laissée ouverte..." (p. 201).

"... on a tenu compte du fait que la DISK comprenait 15'000 activistes. Quelles mesures pouvait-on prendre contre une possible résistance collective ? ... il fallait absolument compter avec la possibilité d'un bain de sang dans le pays. Il a même été décidé de constituer des réserves de sang, en prévision des

transfusions nécessaires. Un des points importants était l'hypothèse d'un soulèvement kurde..." (p. 201-202).



Orhan Taylan

## SOLIDARITE AVEC ORHAN TAYLAN : DES PEINTRES SUISSES ENVOYENT DU MATE- RIEL DE PEINTURE A UN PEINTRE TURC.

Le 20 février, un groupe de peintres suisses nommés "TRAKT B", réunis en assemblée générale à Zürich, a décidé de se solidariser avec le peintre turc Orhan Taylan, détenu dans les geôles du régime militaire en raison de son combat pour la paix. Les membres de "TRAKT B" ont envoyé une lettre de protestation signée par 28 personnes au général K. Evren et au premier ministre T. Üzal: il y est souligné que Orhan Taylan est condamné pour ses opinions et son action pacifistes. Or, défendre la paix ne saurait être considéré comme un délit, c'est le devoir de tout être humain. Parmi les signataires, on relève les noms d'artistes tels que Maja Klemm-Stockmann, Rosina Kuhn, Helen Branger, Jürg Schwermann, Rico Mattioli, Samuel Scherrer. D'autre part, les artistes ont envoyé du matériel de peinture à leur collègue détenu, avec une lettre affirmant que les artistes qui dessinent pour la paix n'ont pas oublié Orhan Taylan.

Comité suisse de solidarité avec les intellectuels turcs

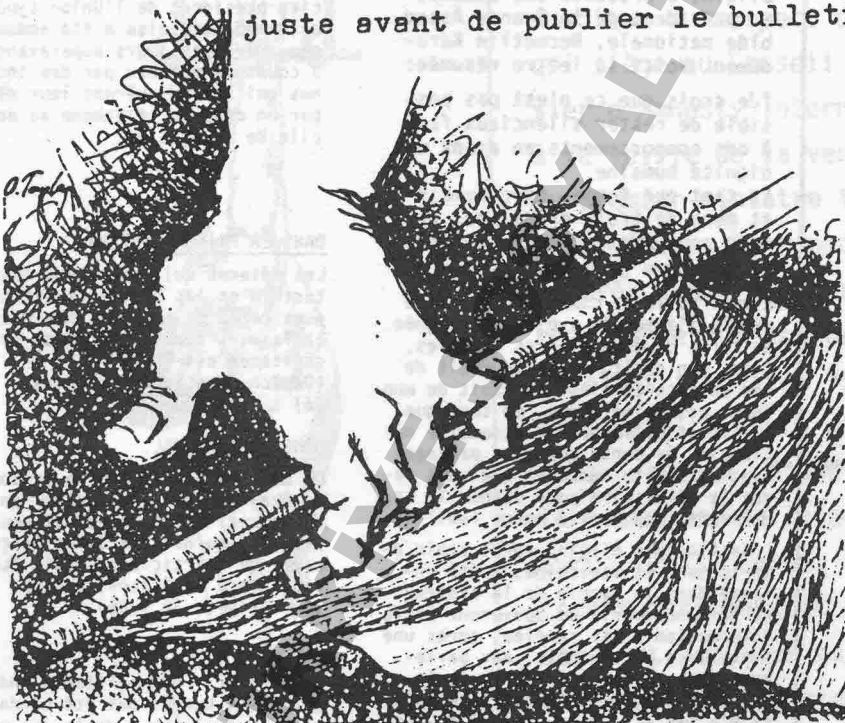
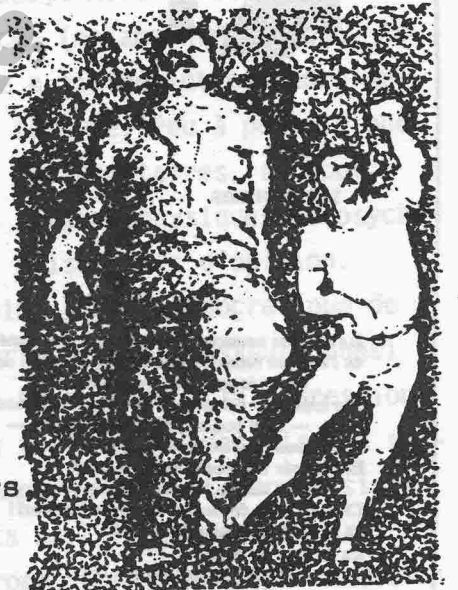
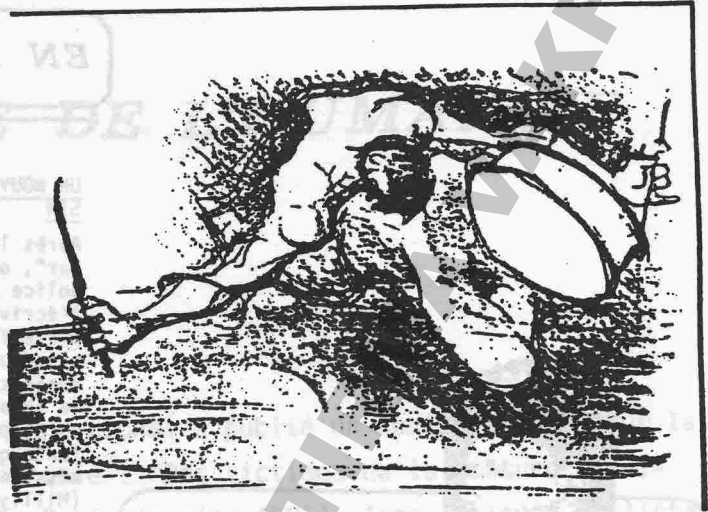
### LE PROCES CONTRE L'ASSOCIATION POUR LA PAIX: LA SITUATION ACTUELLE.

Le président de l'Association pour la paix, M. Dikerdem, et certains autres inculpés avaient déjà été libérés.

Maintenant, 6 autres détenus, dont Reha Isvan (vice-directrice de l'Education nationale) viennent eux aussi d'être libérés.

Cependant, 6 personnes sont toujours détenues: Orhan Taylan (peintre), H. Hacibasoglu (journaliste), Ali Sirmen (journaliste), Erdal Atabek (médecin), Ali Taygun (cinéaste) et E. Elgin (ingénieur).\*

\* Eux aussi, ils ont été libérés le 10 mars, juste avant de publier le bulletin.



Quelques exemplaires des oeuvres du peintre

## EN BREF... EN BREF... EN BREF...



### LES ENNEMIS

Ils sont les ennemis de l'espoir ma bien-aimée  
de l'eau qui ruisselle, de l'arbre à la saison des fruits,  
de la vie qui pousse et s'épanouit.

Car leur front est marqué du sceau de la mort,  
— dent pourrie, chair décomposée —  
ils vont disparaître à jamais.

Et bien sûr ma bien-aimée, bien sûr,  
sans maître et sans esclaves

Ce beau pays deviendra un jardin fraternel !  
Et dans ce beau pays la liberté  
ira de long en large  
magnifiquement vêtue  
de son bleu de travail.

Ils sont les ennemis de Redjep, tisserand à Brousse,  
Les ennemis de Hassan, ajusteur à l'usine de Karabuk,  
Les ennemis de la vieille Hatdjen, la paysanne pauvre,  
Les ennemis de Suleyman, l'ouvrier agricole,  
Les ennemis de l'homme que je suis, que tu es,  
Les ennemis de l'homme qui pense.  
Mais la patrie est la maison de ces gens-là,  
Ils sont donc ennemis de la patrie, ma bien-aimée.

Nos bras sont des branches chargées de fruits,  
L'ennemi les secoue, l'ennemi nous secoue jour et nuit.  
Et pour nous dépouiller plus facilement, plus tranquillement,  
Il ne met plus la chaîne à nos pieds,  
Mais à la racine même de notre tête, ma bien-aimée.

1948.

Nazim Hikmet

### UN NOUVEAU PROCES CONTRE AZIZ NESIN

Après le concert "Pruhi Su Türku-ler", organisé par Ekin Bilar, la police a ouvert un procès contre l'écrivain Aziz Nesin et l'économiste Yalcin Küçük pour avoir réalisé une manifestation sans autorisation. Au début du concert, la TV allemande a été mise à la porte par les policiers sous prétexte qu'elle n'avait pas la permission nécessaire. (Milliyet, 13.2.86)

### LE REDACTEUR EN CHEF D'UNE REVUE RENOMMEE "NOKTA" COMPARAITRA DEVANT UN TRIBUNAL.

M. Arda Uskan, le rédacteur en chef de "Nokta", une revue dans laquelle viennent d'être publiées les déclarations d'un policier, Sedat Caner, sur la torture, sera jugé par un tribunal. Le procureur requiert contre lui 1 à 6 ans de prison. (Milliyet, 13.2.86)

### UNE FEMME RECLAME LE CADAVRE DE SON MARI.

La femme d'un instituteur, Sad-dik Bilgin, voudrait se voir restituer le cadavre de son mari qui est mort sous la torture à Birgöl. Cette femme, Muzehher Bilgin, a présenté une demande au président de la Grande Assemblée nationale, Necmettin Karaduman. Voici sa lettre résumée:

"Je crois que ce n'est pas possible de rester silencieux face à ces comportements en ayant ma dignité humaine.

En tant que femme, être humain et mère de trois orphelins, demain pour montrer à mes enfants et pour que je puisse leur

dire: "Voilà le cimetière de votre père", j'aimerais avoir une poignée de terre et deux pierres tombales. C'est mon droit, c'est le droit de mes enfants et c'est le droit de mon époux assassiné. Vous, en tant que président de la Grande Assemblée nationale, je pense que vous partagez avec moi cette honte et que vous ferez le nécessaire pour donner le cadavre de mon mari à notre famille".

L'instituteur Bilgin, après avoir été torturé et assassiné, a été enterré dans le jardin de la caserne de la gendarmerie de Suvveren. Cette information a été révélée, après une insistance persistante, aux parlementaires du parti SHP et à la famille de Bilgin. Le cadavre de celui-ci n'a pas été rendu, malgré de nombreuses démarches auprès du président de la République, du premier ministre et du ministre de l'Intérieur.

### EN TURQUIE.

87 % des employeurs (les patrons) payent des impôts inférieurs à ceux de leurs employés (les travailleurs). En 1 mois, 87 % des employeurs ne payent que 6725 livres turques d'impôt, alors que les travailleurs qui touchent le salaire minimum doivent payer 7122 livres turques d'impôt par mois. (Türkiye Postasi, 31.1.86)

### LA SITUATION SE DEGRADE AUSSI A NEUCHÂTEL.

- Le 7 décembre 1985, un stand de l'Action nationale (parti suisse d'extrême-droite) n'avait remporté aucun succès en plein centre de la ville, plusieurs dizaines de personnes exprimant leur désapprobation des thèses xénophobes.

- Le 21 décembre 1985, le local des "Magasins du Monde" à Neuchâtel a été la victime d'actes de vandalisme perpétrés par trois agresseurs camouflés par des cagoules. Ils ont mis à sac le magasin et ont téléphoné à la "Feuille d'Avis de Neuchâtel", en déclarant la guerre à tous ceux qui veulent défendre les droits des immigrés et des réfugiés en Suisse.

- Le 11 janvier 1986, des inconnus ont tenté de bouter le feu à la librairie CEDIPS, connue pour ses options pro-immigrés. D'autre part, la voiture de l'ancien président de l'Union syndicale neuchâteloise a été endommagée, quelques jours auparavant, à coups de marteau par des inconnus qui revendiquèrent leur délit par un coup de téléphone au domicile de la victime.

### DANS LA PRISON D'ADANA.

Les détenus qui protestent contre torture et les pressions exercées dans cette prison font une grève de la faim. L'état de santé de certains grévistes est grave. (Dépêche des agences turques, 14.2.86)

### DANS UN TRIBUNAL.

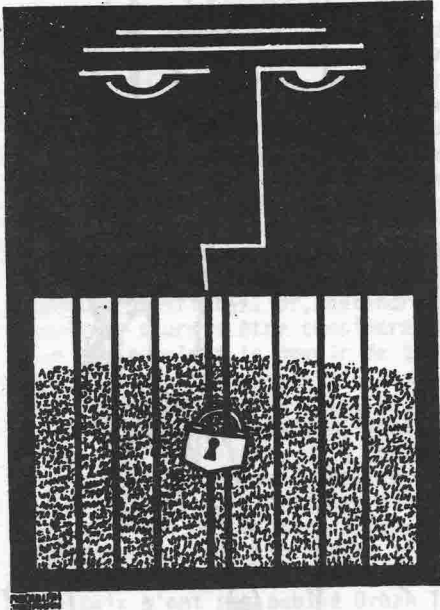
On demande 6 à 10 ans de prison pour M. Okay Gönensin, rédacteur en chef du journal "Cumhuriyet" et pour l'écrivain journaliste İlhan Selçuk, à cause de l'article intitulé "Le sauveur" paru le 2 janvier 1986. (Cumhuriyet, 30.1.86)

### A MORT.

Diyarbakir. - 23 militants indépendantistes kurdes ont été condamnés à mort par la cour de la loi martiale de Diyarbakir le 26 février 1986. (Feuille d'Avis de Neuchâtel)



## TORTURE : HONTE DE L'HUMANITE



L'Amnesty International a publié un numéro spécial sur la torture en Turquie : "Des victimes de la torture témoignent" (EFAI, Paris janvier 1985). Avec la levée de l'état de siège dans quelques provinces (notamment Istanbul, Ankara, Izmir), la presse turque a timidement commencé de faire état des allégations de torture. Peu à peu, le phénomène s'amplifie et même des parlementaires, surtout d'opposition, dénoncèrent les sévices physiques et psychiques dont furent victimes les prisonniers d'opinion. Tout prouvait que sous le régime pseudo-démocratique de T. ÖZAL et de K. EVREN, la torture était instauré quasi officiellement en Turquie. La Brutalité de la répression qui s'abattit sur les peuples turcs et kurdes n'a pas suffi à intimider les milieux démocratiques et progressistes soucieux du respect des droits de l'Homme dans un pays qui siège au Conseil de l'Europe. Dernièrement, "un dossier d'Amnesty International, a été remis à Mme Thatcher à la veille de la venue à Londres, en visite officielle, du premier ministre turc, M. ÖZAL." (Le Monde du 20 février 1986). Le rapport qui relate des informations d'après 1983, démontre d'une façon claire comment la terreur règne sur les prisonniers politiques en Turquie (évalués à environ 75.000 personnes). C'est plutôt NOKTA, hebdomadaire turc, qui, dans ses éditions du 2 et 7 février, relata, d'une façon exemplaire, les aveux d'un tortionnaire de la police politique turque. Les autorités turcs, Özal, Evren, et le ministre de la justice, ripostèrent basement en prétextant que les dessins produits seraient immoraux et que le policier repentí serait un déséquilibré psychique et membre de Dev-Yol !..... Mais lisez plutôt les lignes qui suivent, son témoignage."

## LES AVEUX / LES METHODES SELON LE TEMOIGNAGE DE CANER

"Au crochet "palestinien" il s'évanouit, dès qu'on enclanche l'électricité il reprend conscience."

### 1. Le crochet "palestinien"

Vous voulez savoir qu'elle est la forme de torture la plus dure ?.... C'est le crochet "palestinien". Il est utilisé fréquemment. On ne peut y résister facilement. On peut le supporter au maximum 20 minutes. L'individu ne peut y résister plus de 20 minutes. Il y est suspendu tout nu. On le pratique de la même manière aussi bien à l'homme qu'à la femme.

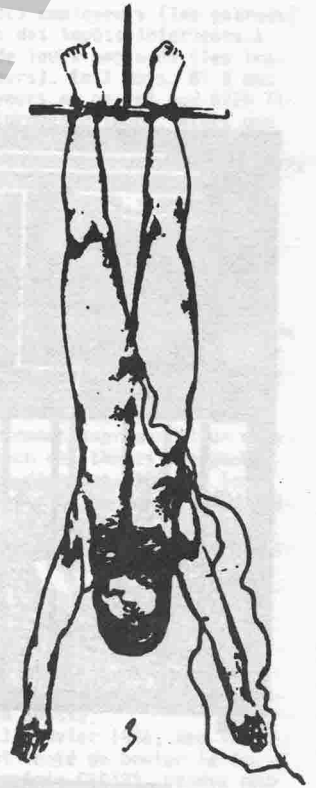
Au crochet "palestinien", on attache les mains derrière le dos, avec une ceinture. A travers cette ceinture, par un trou, on passe un tuyau (métallique). On monte l'individu sur un tabouret. Une fois que le type est accroché aux crochets fixés au plafond, on lui retire le tabouret. Suspendu ainsi dans l'air, ses omoplates et ses côtes font une pression insurmontable sur ses poumons. A ce moment là, le type sent une immense douleur à laquelle il ne peut résister. Et il s'évanouit. Par contre dès qu'on lui administre de l'électricité il reprend conscience.

On attache un fil électrique à ses grands orteils, et un autre à son organe sexuel. On laisse en liberté un troisième fil qu'on fait toucher soit à son nez, soit au lobe de son oreille, c'est-à-dire aux endroits qui lui font mal. Ces pratiques continuent jusqu'à ce que le type réponde juste aux questions qu'on lui pose.

Chez les personnes qu'on suspend aux crochets "palestiniens", on remarque des luxations aux articulations, aux bras. Après une certaine période, apparaissent des maladies pulmonaires. Qui fabrique-t-il ces crochets ? Je jure que je ne le sais pas.

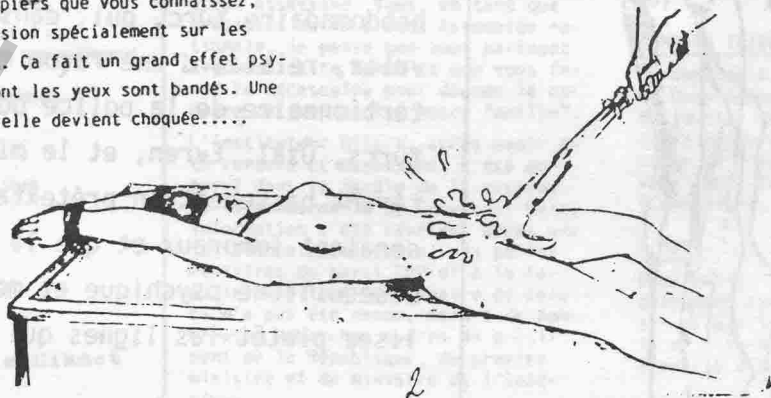
### 2. L'eau comprimée

Au moyen des tuyaux des pompiers que vous connaissez, on gicle de l'eau sous pression spécialement sur les endroits intimes des femmes. Ça fait un grand effet psychologique sur une femme dont les yeux sont bandés. Une fois qu'elle a reçu l'eau, elle devient choquée.....



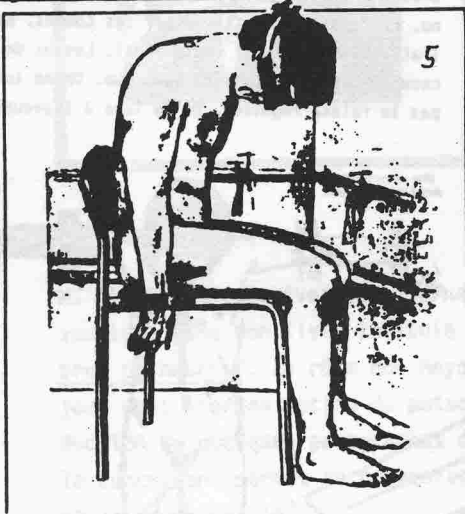
### 3. Le crochet de boucher

Combien de crochets y a-t-il dans un local d'interrogatoire ?.... Bon, le crochet du boucher, le crochet "palestinien", qui sont tous des crochets fixés au plafond et se trouvent tous au même endroit. C'est-à-dire si tu n'obtiens pas de résultat avec un crochet tu passes à l'autre. Tous se trouvent au local de l'interrogatoire. Les matériaux existent dans chaque local et l'usage change. De nouveau un tuyau (métallique), deux crochets et une ceinture. Qu'elle est la différence par rapport à l'autre (crochet "palestinien") ?.... Avec ce système, le type est suspendu par les pieds, la tête en-bas. De nouveau il est nu comme à sa naissance.



#### 4. La cellule de la tortue

L'accusé est introduit dans une position accroupie. Il ne peut aller aux toilettes. Il ne peut que faire ses besoins là où il est. Il n'a aucune possibilité de mouvement. Toutes ses articulations sont sclérosées. Quand il en ressort il marche voûté (plié). En même temps que ça lui fait mal, sa dignité aussi est détruite.

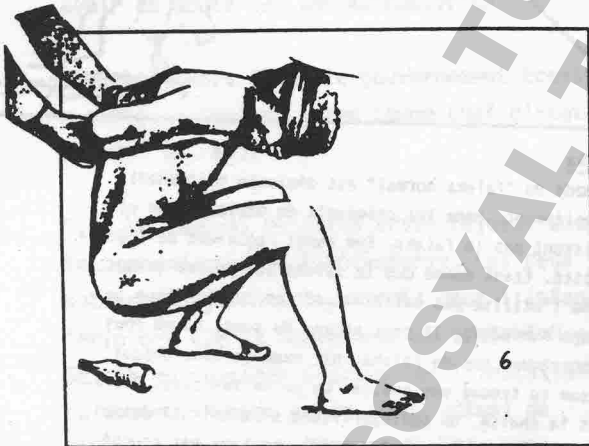


#### 5. Le fromage salé

Des conduites d'eau courante auxquelles on a attaché des robinets, parcourent l'intérieur d'une pièce. Tout le pourtour de cette pièce est entouré de robinets. On fait asseoir le type au milieu de la pièce. On lui attache les amins, les pieds et on lui fait avaler du fromage salé spécialement ou du fromage auquel on a ajouté de l'alun. De ces robinets on fait couler régulièrement de l'eau.

#### 6. Introduire une matraque - une bouteille (en verre)

On l'applique aussi bien à la femme qu'à l'homme. Si on le (la) fait asseoir sur la bouteille de Coca-Cola, celle-ci se remplit de sang.

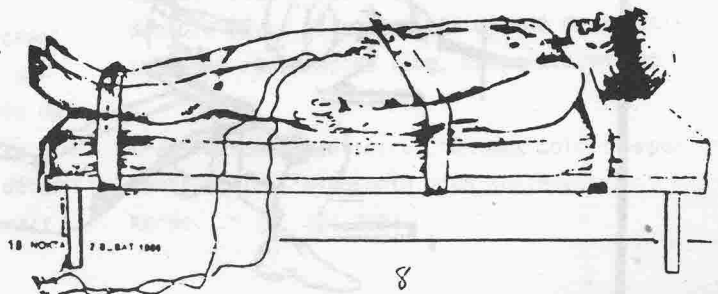


#### 7. La fosse ceptique

Celle-ci est pratiquée sur les hauts responsables des organisations. Après avoir épuisé tout l'interrogatoire sans avoir obtenu un résultat on applique cette méthode afin de détruire leur propre confiance. On maintient le type dans la fosse ceptique, plongé jusqu'au cou dans la m.... On ne le sort pas de là jusqu'à ce qu'il fasse ses besoins. Quand on le ressort, son corps est couvert de plaies grandes comme un poing.

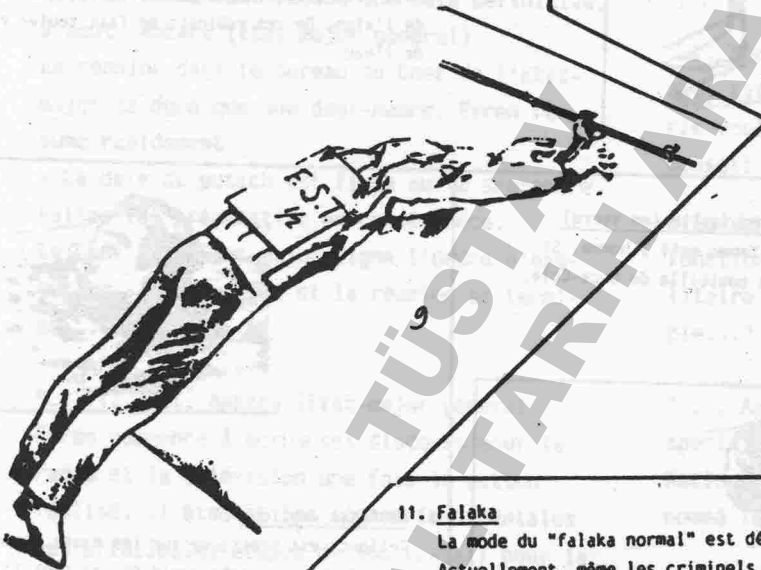
#### 8. La table d'opération

On l'appelle ainsi mais celle-ci n'est pas une table. C'est plutôt un sommier (un lit avec un matelas dessus). Aux bords du lit sont montées des ceintures fixes. On attache le type par ses mains et ses pieds. Naturellement il a les yeux bandés et tout nu. Ensuite on enduit son corps de l'eau salée. La raison est que l'électricité a un effet sur tout le corps. Sur le type et sur le matelas en mousse on verse de l'eau salée. Ainsi, quand on administre de l'électricité, tout le corps reçoit équitablement l'électricité.



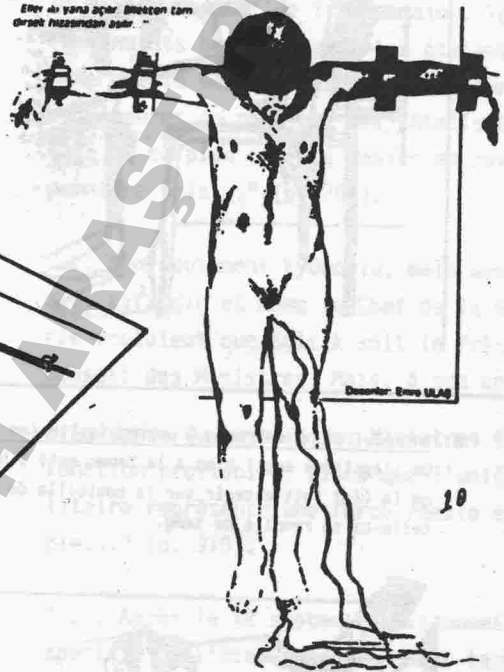
### 9. La torture par groupe

On l'applique au cas où l'accusé ne parle pas ou après avoir commencé de parler il veut cacher certains événements. On enchaîne les types par une de leurs mains à des tuyaux métalliques. Leurs yeux sont bandés. Oui, on accroche une pancarte sur leur dos. Les responsables (de la torture) agissent en fonction de ces pancartes. On y écrit qu'on ne doit pas donner de la nourriture, de l'eau au type. On précise qu'il peut aller aux toilettes. Ou bien on écrit qu'il n'y a pas de nourriture, ni d'eau, ni de toilettes. Il y a des événements qui sont prouvés, et par contre nous ne possédons pas de preuves. L'accusé cache les événements de ses complices. Dans ce cas là, il est interdit de manger, de boire et d'aller aux toilettes. S'il n'a pas eu de condamnation, on lui donne un tiers de la ration et de l'eau. En dehors de ça, on lui donne rien.



### 10. La crucifixion

On suspend aux niveaux des poignets et des coudes, et on l'attache par les-mêmes endroits, aux articulations. On le suspend ainsi au mur. Tout le poids du corps se trouve aux bras. Pour cette méthode aussi, il est tout nu. Le fait d'être attaché par les coudes, empêche l'affaiblissement. Il reste ainsi. Les os des bras et ceux du bassin se cassent beaucoup. On ne lui applique pas le falaka régulier. On le tape à l'aveuglette.



### 11. Falaka

La mode du "falaka normal" est dépassée maintenant. Actuellement, même les criminels de droit commun ne subissent pas le falaka. Eux aussi reçoivent de l'électricité. Etant donné que le falaka laisse des traces, on ne l'utilise pas tellement. Si on lui applique le falaka aux pieds, il peut pisser du sang. Là où nous ne possédons pas de falaka, par exemple dans chaque maison se trouve une chaise. On passe ses pieds à travers la chaise. Un policier vient s'asseoir là-dessus. Il ne peut plus bouger les pieds. Le type est couché sur le dos et le policier est assis de telle sorte qu'il lui coince les pieds. Sur les plantes nues des pieds on frappe avec une matraque ou un bâton.



## amnistie générale

pour les  
prisonniers  
politiques  
en Turquie.



### UN PRISONNIER RACONTE LES TORTURES QU'IL A SUBIES

DANS LA PRISON DE DIYARBAKIR.

Lors d'une conférence de presse, M. Sunalp - un des dirigeants du coup d'Etat de 1970, et qui a pratiqué la torture à cette époque - a déclaré qu'on ne pouvait pas parler de torture dans le cadre "des petits actes commis". Un autre dirigeant du régime, Yildirim Akbulut, ministre des Affaires étrangères, a exprimé l'opinion suivante au sujet des tortures infligées aux prisonniers de Sebinkarahisar: "On prétend qu'il y a la torture en Turquie à cause d'un centimètre d'éraflure".

Pour ceux qui prétendent que la torture n'existe pas en Turquie, nous publions une partie du reportage publié par "Turkiye Postasi" (1). Un patriote, emprisonné à Diyarbakir de 1981 à 1984, nous raconte les tortures et les conditions de vie de la prison:

"Une nuit, on nous a sortis de notre maison et emmenés dans un quartier militaire. Dans une chambre de 3 mètres carrés, il y avait des officiers et des sergents. Ils m'interrogeaient tout en me torturant. Ils m'ont pendu au plafond. Dans cet état-là, ils me matraquaient et me donnaient des secousses électriques aux oreilles, au pénis, aux bouts des doigts, au cou... Ils m'arrachaient les poils, me brûlaient avec des allumettes. Après, ils m'ont enfilé une bouteille dans l'anus. Ceux qui regardaient la torture buvaient de l'alcool sans cesse et riaient aux éclats. Ce premier jour, la torture a duré 4 heures. Mon corps saignait de partout. J'étais presque évanoui quand ils m'ont transporté dans une autre pièce. Là, on m'a attaché avec des chaînes, une main et un pied au mur. De temps en temps, ils versaient sur moi de l'eau chaude, parfois de l'eau froide. Ils ont essayé toutes les différentes manières de torture durant 7 jours (...)

Après, on nous a mis dans une grande pièce. Dans un coin, il y avait les toilettes. L'odeur était insupportable. On donnait 30 litres d'eau pour tous les besoins (y compris boire). à 40 personnes. Tout le monde dormait sur le béton. Les chaussures

nous servaient d'oreiller. Il y avait parmi nous des enfants de 11 ans, ainsi que des vieux de 60 ans

Pendant la journée, on nous emmenait un par un pour l'interrogatoire. Le troisième jour, c'était mon tour. On m'a bandé les yeux et on m'a attaché les mains et les pieds, puis on m'a couché sur table. Ils me matraquaient sans cesse sur différentes parties du corps. Quand un des tortionnaires se fatiguait, un autre le remplaçait. On a répété 3 fois cette sorte d'interrogatoire. Après, on nous a emmenés à Diyarbakir. Là, sans que nous ayons été jugés par le tribunal, ils ont pris la décision de nous détenir, et nous avons été mis dans une prison militaire. La contenance de celle-ci était de 1500 personnes. Mais nous y étions 3000. On y appliquait les plus nouvelles techniques de torture. La nuit, on entendait les cris de douleur de ceux qui avaient été torturés pendant la journée.

La première chose que subissaient les nouveaux détenus, c'était le "bain du matin". Ils devaient nager dans l'eau mélangée de merde et d'urine. Après ce bain, les gardiens marchaient sur eux en les couchant parmi. Ensuite, on lâchait quelques chiens sur ces détenus.

Même le directeur de cette prison, Esat Yildirate, a participé à plusieurs séances de tortures. La plupart de ces séances ont fini par la mort. Par exemple, le responsable de la chambrée a tué un détenu, membre de TIKKO (2) pendant une séance de torture. On demandait à ce camarade de collaborer avec les dirigeants de la prison, de donner des renseignements sur ce qui se passait dans la chambrée. Comme notre ami ne voulait pas accepter, on l'a torturé. Quand il est revenu 3 heures plus tard, son cou et sa taille avaient été fracturés. Il est mort dans nos bras, dans d'atroces souffrances."

- 1) Journal turc qui paraît tous les 15 jours à l'étranger.
- 2) TIKKO: organisation de gauche turque.

GÜNEŞ

TU ES  
ANALPHABETE  
QUOI ?!



TÜRKİYE SOSYALİSTİK İKTİSARASTIRMA VAKFI